



UNION SPORTIVE DES DEUX-PONTS

Fondée le 5 mars 1904

www.us2pontsrugby.fr

SAISON 2022-2023
FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom & prénom du licencié : Sexe : **Fille** **Garçon**

Date de naissance : Taille de vêtement : Pointure :

Nationalité : Ville et pays de naissance :

Adresse :

Représentants légaux de l'enfant :

Nom & Prénom : Lien de parenté :

Adresse :

Tél. (fixe) : Tél. (Portable) :

Mail (obligatoire) :

Nom & Prénom : Lien de parenté :

Adresse :

Tél. (fixe) : Tél. (Portable) :

Mail (obligatoire) :

Je souhaite un justificatif de paiement de la licence.

AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT :

Je soussigné(e) (nom, prénom, qualité) :, autorise par la présente, en cas d'accident de mon enfant :

- tout examen ou intervention chirurgicale qui serait nécessaire.
- le responsable du club :
 - à prendre toutes mesures utiles et notamment à demander son admission en établissement de soins.
 - à reprendre l'enfant à sa sortie, **uniquement** en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur.

Droit à l'image : autorise(nt). refuse(nt) l'utilisation.

Dans le cadre de notre travail pédagogique et sportif, nous sommes amenés à utiliser des photos et vidéos des enfants (pour le site internet du club, dans les différentes publications de la structure et, éventuellement, à l'occasion de reportages télévisés ou d'articles dans les journaux locaux). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant les enfants en activité. En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

COVID-19 :

Le Club de L'US2PONTS suivra les consignes et recommandations gouvernementales ainsi que de la FFR en cas de nouvelle recrudescence du virus. Nous demanderons donc aux parents de bien vouloir les appliquer.

RGPD : autorise(nt). refuse(nt) l'utilisation.

Le RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018. Comme il s'agit d'un règlement européen, et non pas d'une directive, le texte est entré en application simultanément dans tous les Etats membres de l'Union européenne, sans transposition dans les droits nationaux. Autrement dit, le parlement français n'a pas eu besoin de voter la transposition du texte en France.

Dans notre cas nous allons utiliser vos données personnelles pour l'organisation sportive du club et pour vous informer. Sans cet accord nous ne serons pas en mesure de gérer l'organisation de l'école de rugby ni de vous communiquer toutes informations. Vous pouvez retrouver facilement le texte sur internet si besoin.

Autorisation de transport : OUI NON

En acceptant qu'un éducateur transporte votre enfant, de votre domicile au lieu d'entraînement ou de match, vous dégagez toute responsabilité de l'éducateur et de l'école de rugby. Dans le cas contraire nous ne pourrions pas transporter votre enfant pour quelque raison que ce soit.

Aziz GHAFAR
Président de l'École de Rugby
us2pontsrugby@orange.fr

Date & Signature obligatoire des parents
Écrire en manuscrit "lu et approuvé"

Stade des 2 Ponts

Avenue du Maquis de l'Oisans – 38800 Le Pont de Claix – mail : us2pontsrugby@orange.fr
N° Préfecture : 0 381 000 349 – N° Siret : 390 921 106 00015 – N° DDJS : 380 339



UNION SPORTIVE DES DEUX-PONTS

Fondée le 5 mars 1904

www.us2pontsrugby.fr

NOTE D'INFORMATIONS SAISON 2022-2023

Chers Parents,

Les permanences pour les inscriptions de la saison prochaine commenceront le mardi 6 septembre 2022 aux horaires d'entraînement de vos enfants.

Un responsable du club sera présent pour récupérer les dossiers complets et règlements.

Les M14 débiteront l'entraînement le mercredi 24 août 2022.

Nous ne ferons plus d'essayage et il n'y aura pas d'échange possible pour les dotations.

Vous pourrez trouver toutes les informations de l'EDR sur le site internet à l'adresse : www.us2pontsrugby.fr

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS

Pour les catégories Baby Rugby : (enfants nés en 2018, 2019 uniquement)

Le mardi ou vendredi de 18 h 15 à 19 h 15

Pour les catégories M6 : (enfants nés en 2017 uniquement)

Le mardi ou vendredi de 18 h 00 à 19 h 30

Pour les catégories M8, M10 et M12 : (enfants nés en 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016)

Le mardi de 18 h 00 à 19 h 30 et le vendredi de 18h00 à 19h30

Pour la catégorie M14 : (enfants nés en 2009 & 2010) entente avec Echirolles (Horaires susceptibles d'être modifiés)

- Le mercredi de 17h30 à 19h00 – à **Echirolles**
- Le vendredi de 18h00 à 19h30 - à **Pont de Claix**

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- La fiche de renseignement remplie (ci-contre)
- La cotisation de **150,00 €** (une remise de 20€ sera accordée par enfants supplémentaire) Un équipement aux couleurs du Club sera fourni pour chaque licencié. (Inclus dans le prix de la cotisation).
- Les enfants de la catégorie **M6 et Baby Rugby** ont une cotisation de **110€**
- Une attestation d'Assurance Responsabilité Civile au nom de l'enfant
- Le passeport médical délivré par le club rempli et signé par le médecin. (Ce passeport médical ou licence provisoire vous sera transmis par mail dès que toutes les pièces du dossier nous auront été transmises.)
- Carte TATTOO pour les collégiens : Le montant sera déduit du montant de la licence. (Un chèque de caution sera demandé en attendant de les recevoir, celui-ci sera encaissé le 1 novembre 2022 au plus tard)**
- PASS' sport culture de 40€ pour les habitants de Pont de Claix qui sera déduit du montant de la licence. (Un chèque de caution sera demandé en attendant de les recevoir, celui-ci sera encaissé le 1 novembre 2022 au plus tard).**

Les inscriptions à partir du 1er mars 2023 seront de 80€ pour tous les nouveaux licenciés.

La procédure d'affiliation à la FFR est digitale, vous aurez à pré-remplir les informations sur le site de la FFR. Vous recevrez un mail de la FFR afin de procéder à l'affiliation.

Nous vous présentons nos salutations rugbyistiques.

Aziz Ghaffar
Président de l'École de Rugby
Us2pontsrugby@orange.fr

Stade des 2 Ponts

Avenue du Maquis de l'Oisans – 38800 Le Pont de Claix – mail : us2pontsrugby@orange.fr
N° Préfecture : 0 381 000 349 – N° Siret : 390 921 106 00015 – N° DDJS : 380 339